



Y'A PAS D'OS !

Bulletin d'inscription : Initiation au shiatsu canin



Venez découvrir Les grands principes de la Médecine Traditionnelle Chinoise, théorie des 5 éléments, appliqués au shiatsu canin

Le centre Y'a pas d'os ! vous propose une initiation au shiatsu canin délivrée par Lucile Devlaeminck praticienne de shiatsu équin et canin.

Dates : samedi 26 septembre 2015 et dimanche 27 septembre 2015

Horaires des deux journées:

10H00-13H00 avec une pause-café/collation offerte dans la matinée

13H00-14H00 : déjeuner

14H00-18H00 avec une pause-café/collation dans l'après-midi

Durée : 1 ou 2 jours

Pour pouvoir assister à la deuxième journée, la participation à la première est nécessaire.

Tarif : 100€ par jour pour le binôme Homme-Chien

Nombre de places limité.

Lieu : au centre Y'a pas d'os ! 28330 La Bazoches Gouet

Lucile Devlaeminck vous propose des consultations ostéo shiatsu individuelles le samedi 26 septembre à partir de 18h15 (environ 1 h) au tarif de 35 euros.

M/Mme/Mlle

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Tel. :

Tarif pour un binôme Homme-Chien:

- Participation à la première journée : samedi 26 septembre 2015 100€
 - Participation aux deux jours samedi 26 septembre & dimanche 27 septembre 2015 200€
 - Accompagnant du même foyer sans chien 50€/jour 1j 50€ 2j 100€
 - consultation individuelle d'1H 35€
- Merci de préciser votre heure souhaitée :

Le règlement sera encaissé le 28 septembre 2015 (pour les facilités de paiement, me contacter)

Nom du chien :

Race :

Age :

Sexe : stérilisé : oui-non

Souhaitez-vous que l'on aborde un point en particulier ? N'hésitez pas à nous le noter, ainsi cela sera abordé sous réserve que cela rentre dans le cadre du programme :

Votre chien doit être sociable (dans le cas contraire nous contacter), les chiens malades et les femelles en chaleurs ne peuvent être acceptés.

Hébergement, repas et transport à la charge de participants. Pour les déjeuners, chaque participant apporte un petit quelque chose à partager avec les autres stagiaires afin de profiter de ce déjeuner pour échanger tous ensemble.

Bulletin à renvoyer avec le règlement (ordre : Elodie Martins) à l'adresse suivante :

Y'A PAS D'OS !

La pépinière

28330 La Bazoches-Gouet

Contact : Elodie Martins 06.47.74.8766 ou yapasdos@hotmail.fr

CONTRAT

Chaque participant accompagné d'un chien s'engage à :

- Venir avec un chien sociable
- Ne pas venir avec une chienne en chaleurs.
- Ne pas participer à une activité collective si son chien est malade.
- Tenir à jour les vaccinations de son chien (la vaccination contre la toux du chenil est fortement recommandée) et de le traiter contre les parasites internes et externes régulièrement. N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire.
- Les chiens devront être sortis du véhicule, attachés par leur propriétaire et amenés, sur le lieu de la leçon tenus en laisse.
- Ne pas lâcher votre chien au cours d'un entraînement sans l'accord des organisateurs, ne pas s'approcher d'un autre chien que le vôtre au cours d'un entraînement sans l'accord des organisateurs.
- Pendant la partie théorique et en cas de besoin, le chien doit avoir la possibilité de se reposer dans la voiture du propriétaire.
- Ramasser les excréments de son chien.
- Chaque propriétaire doit avoir son chien assuré avec sa propre assurance responsabilité civile. Chaque chien est sous la responsabilité et la surveillance de son maître.
L'intervenant et/ou l'organisateur ne peut en aucun cas se substituer ni à l'autorité, ni à la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur du chien. L'intervenant et/ou l'organisateur ne peut être tenu responsable des attitudes et comportements des personnes pouvant avoir un effet néfaste, voir dangereux sur le comportement du chien. Les frais vétérinaires éventuels restent en leur totalité à la charge du propriétaire. Les propriétaires sont responsables des dégâts ou blessures occasionnées par leur chien.
- A compter de la date de signature du présent contrat, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe les organisateurs de l'activité par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.
- En cas de désistement, après le délai de rétraction de 10 jours et avant la date du premier jour de formation, par le participant pour un motif autre que la force majeure dument reconnue, le présent contrat est résilié sans qu'aucune somme versée ne puisse être réclamée.
- En cas d'exclusion de l'activité pour non-respect délibéré des consignes de sécurité ou non respects de pré acquis pour les participants avec les chiens, le présent contrat est résilié sans qu'aucune somme versée ne puisse être réclamée.
- Tout stage commencé est due dans son intégralité. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou non présence.
- L'activité peut être annulée ou reportée par les organisateurs/intervenants pour cause de météo, de problème de santé ou pour manque de participants.
Dans ce cas, une nouvelle date vous sera proposée et si celle-ci ne vous convient pas le règlement vous sera renvoyé.

Le participant certifie avoir pris connaissance du présent contrat

FAIT à _____, le _____

Nom :

Signature du participant
Précédée de la mention "Lu et Approuvé, Bon pour accord"

Signature Elodie Martins